



Stands de promotion du dialogue sur la question de la jeunesse à Gland

Diagnostic et pistes d'intervention

Office de la jeunesse

Octobre 2020

Table des matières

L'essentiel en bref	3
<i>Préambule</i>	5
1. <i>De la politique cantonale à la politique communale de la jeunesse</i>	5
2. <i>Le rôle des TSP</i>	6
3. <i>Comprendre la jeunesse</i>	7
4. <i>Du constat au diagnostic</i>	8
4.1 <i>Constats de base suite aux échanges avec les habitant·e·s</i>	8
4.2 <i>Diagnostic : analyse des constats</i>	10
5. <i>Pistes d'intervention</i>	11
<i>Conclusion</i>	16

L'essentiel en bref

L'investissement de l'espace public par des groupes de jeunes s'est accentué en cette année 2020 et certain·e·s jeunes se sont illustré·e·s par des comportements inadaptés au sein de l'espace public. Certain·e·s habitant·e·s ont subi ces nuisances et des querelles intergénérationnelles se sont manifestées publiquement. Dans le but de promouvoir les échanges et le dialogue sur la question de la jeunesse, les TSP ont mis en place des stands de « médiation sociale » en juillet et septembre. Le but était de prendre contact avec les habitant·e·s et de promouvoir les échanges et le dialogue sur la question de la jeunesse.

Constat et diagnostic

La gare représente un lieu de socialisation significatif pour de nombreux groupes d'adolescent·e·s. Or, les comportements jugés inadaptés et les vestiges des incivilités y sont davantage visibles. Dans une moindre mesure, cette même dynamique s'est installée à Cité-Ouest. Les places de jeux et les préaux des établissements scolaires sont des emplacements investis par le public-cible. Quelques personnes rencontrées nous ont fait part d'un sentiment d'insécurité liée à la jeunesse ; sentiment faisant ressortir l'idée que « les jeunes troubleurs d'ordre » ne seraient pas sanctionnés. D'autres adultes nous expliquent que les problèmes juvéniles trouvent leur source dans des lacunes éducatives. De nombreux habitant·e·s nous disent également qu'il n'y a pas suffisamment de lieux ouverts et disponibles pour les jeunes, même hors période de crise sanitaire. D'un point de vue général, la perception de la jeunesse par les habitant·e·s rencontré·e·s est positive. Les stands de médiation sociale ont été bien accueilli autant par les jeunes que par la population adulte. Nous observons que les stands ont eu pour effet d'apaiser les tensions naissantes. Il convient également de souligner que les personnes les plus véhémentes publiquement ne s'y sont pas investis.

Premièrement, nous mettons en exergue qu'il y a un manque d'*espace symbolique* formel, permettant la socialisation et destiné à notre public-cible, au sein de l'espace public. Les regroupements de jeunes se font dans des zones dites « inappropriées » car ces différents espaces ne sont pas conçus pour de telles réunions. Deuxièmement, nous observons que durant les mois chauds, l'investissement de ces espaces communs à la population se fait grandissant. Les conduites à risque de certain·e·s jeunes sont dès lors davantage visibles, ce qui accroît le sentiment d'insécurité de la population. Ces comportements déviants se matérialisent par des déprédations et diverses nuisances. Elles ont comme vecteur les dynamiques de groupe, les problématiques de vulnérabilité et fonctionne par moment comme des rites de passage dans les trajectoires des jeunes. Toutefois, les actes transgressifs remarqués sont l'œuvre d'une minorité. Troisièmement, l'image de certains groupes de jeunes faisant preuve d'actes transgressifs au sein de l'espace public, se positionnant donc dans la marge, façonne les représentations de la jeunesse et renforce les discours négatifs au sein de la population. Finalement, nous nous apercevons qu'au-delà de la question du respect des jeunes envers les adultes, il existe dans les différents discours la question de la tolérance des adultes envers les jeunes.

Piste d'intervention

Nos objectifs sont de continuer à promouvoir et soutenir les projets émanant de(s) jeunesse(s), tout en accompagnant les jeunes en situation de vulnérabilité par une dynamique de libre-adhésion. En termes

de moyens, nous comptons sur notre partenariat avec le Centre de rencontre et de loisirs de Gland (CRL), le Parlement des jeunes de Gland (PJG) et nos collaborations à l'interne, notamment entre les TSP et les conseillères école-famille et conseillère en insertion socio-professionnelle. Concrètement, voici quelques descriptifs de projets actuels :

- Le triporteur
- Les ateliers prévention
- Le projet audio-visuel
- Les activités du CRL
- Le soutien à la parentalité
- La création d'un espace d'accueil pour les 16-18 ans par le PJG et les TSP

Préambule

Le phénomène d'investissement de l'espace public par des groupes de jeunes s'est accentué en cette année 2020. Les mesures contraignantes dues à la crise sanitaire, la fermeture de tous les espaces de loisirs et de socialisations ordinaires, la pression particulière au sein des domiciles familiaux (plus ou moins exigus selon les cas), ainsi que les conditions climatiques favorables ont fortement contribué à cet état de fait. En conséquence, certain·e·s jeunes se sont illustré·e·s par des comportements inadaptés au sein de l'espace public (littering, déprédations, nuisances sonores, etc.) – ce constat est dressé par l'ensemble des communes vaudoises.

En fin de période de semi-confinement, certain·e·s habitant·e·s ont ressenti un fort agacement suite à ces nuisances et perturbations. Des tensions sont alors apparues entre notre public-cible et la population adulte de Gland. Un climat tendu entre provocations et sentiment d'insécurité réciproque a ainsi creusé une sorte de fossé intergénérationnel. Ces tensions se sont notamment manifestées sur les réseaux sociaux et ont été mentionnées dans la presse locale (cf. *La Côte – Tapage et incivilités : les Glandois en bavent*, 29 juin 2020).

Dans le but de prendre contact avec les habitant·e·s, de promouvoir les échanges et le dialogue sur la question de la jeunesse et d'amorcer un travail communautaire de médiation intergénérationnelle, les TSP ont mis en place une première série de stands de « médiation sociale » en date du 14, 15 et 17 juillet, puis une deuxième série le 14, 15 et 16 septembre. Ces stands ont été animés en fin d'après-midi et début de soirée dans trois quartiers de la Ville (Cité-Ouest, Mauverney et Gare).

Ce rapport a pour but de mettre en exergue nos analyses et nos pistes d'intervention suite à la mise en place de ces 6 stands de promotion du dialogue sur la question de la jeunesse à Gland. Au niveau introductif, nous présentons d'une part, les lignes directrices de la politique jeunesse communale (point 1) et, d'autre part, la fonction de travailleur et travailleuse social·e de proximité – TSP (point 2). Par la suite, nous posons le cadre conceptuel sur lequel nos actions évoluent – notre but est d'y exposer notre définition de la réalité sociale à Gland, tout en tenant compte des problématiques liées à la jeunesse (point 3). Nous continuons par l'identification des constats émis par les habitant·e·s lors de l'animation des stands, ce qui nous permet de retranscrire nos interprétations et d'élaborer des pistes d'analyses de la situation actuelle (point 4). Finalement, nous retraçons nos différentes pistes d'intervention, établis en cohérence avec notre diagnostic (point 5).

1. De la politique cantonale à la politique communale de la jeunesse

La politique de la jeunesse glandoise se base sur le cadre légal cantonal¹ et a comme public-cible les 12-25 ans. En ce sens, nos axes d'intervention sont :

- L'éducation globale : permettre aux jeunes de recevoir une éducation globale adaptée à leurs besoins et à leur situation, afin de contribuer à leur autonomisation et au développement de leurs compétences intellectuelles, sociales et personnelles.

¹ Plus précisément, il s'agit de la Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ), de l'Ordonnance sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (OEEJ) et de la Politique cantonale de la jeunesse (cf. *Lignes directrices cantonales*).

- La prévention/protection de la jeunesse : promouvoir le bon développement physique, affectif et social des jeunes et prévenir les risques d'atteinte à leur intégrité, par des mesures de prévention portées sur les collectifs et les situations individuelles.
- La promotion/soutien aux activités de jeunesse : créer les conditions-cadres nécessaires au développement harmonieux pour les jeunes afin qu'ils et elles deviennent des personnes autonomes, responsables et intégrées dans la société.
- L'exercice de la citoyenneté juvénile : développer et renforcer les espaces physiques et symboliques d'accès à la citoyenneté qui permettent la participation active des jeunes à la vie en société.

La finalité de la politique de la jeunesse glandoise est de garantir et de mettre en œuvre les *Lignes directrices cantonales* sur le territoire communal. En ce sens, l'Office de la Jeunesse met en place une stratégie répondant au plus près des besoins des jeunes, en ayant comme axe prioritaire la *participation juvénile*. Nous visons à coordonner le travail des professionnel·le·s communaux et communales et des organismes privés subventionnés par des concertations régulières avec le milieu associatif – des termes de référence pour la Commune/associations/milieus professionnels sont élaborés. Pour ce faire, l'Office de la Jeunesse établit des diagnostics concernant les *besoins* des jeunes glandois·e·s.

En cohérence avec nos axes d'intervention, nos dispositifs visent à :

1. Maintenir et développer la dynamique de proximité envers le public-cible
2. Favoriser la place de la jeunesse dans la Ville
3. Créer un cadre propice à l'accès aux loisirs dans une perspective émancipatrice
4. Accompagner et soutenir l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
5. Établir des connexions et des congruences avec les écoles primaires et secondaires

2. Le rôle des TSP

Les interventions des TSP répondent aux axes de la politique jeunesse. Plus concrètement, leurs missions consistent à créer, maintenir et renforcer un lien social avec les adolescent·e·s et jeunes adultes (12 à 25 ans) qui fréquentent l'espace public et les divers lieux de socialisation de la jeunesse. Par une démarche de proximité et d'aller-vers, ils promeuvent des actions tant collectives qu'individuelles visant le bien-être et l'estime de soi du public-cible ; ils soutiennent ainsi les projets favorisant la citoyenneté et la cohésion sociale. Les TSP accompagnent des jeunes de 12 à 25 ans dans les différents défis qu'ils doivent relever dans la construction de leur vie d'adulte. De l'insertion professionnelle aux problématiques de logements, les TSP font le lien entre les jeunes et le tissu institutionnel qui les entourent : ils visent à permettre aux jeunes d'accéder aux ressources, services, structures et possibilités existantes.

Ce *travail d'éducation de rue* est une démarche socio-éducative qui s'inscrit dans le long terme. L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence dans l'espace public (*aller-vers*) car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui, spontanément, n'en fait pas la demande. En ce sens, c'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions. L'objectif est de prévenir les préjudices à l'intégrité physique/psychique des jeunes rencontrés. Finalement, par leur fonction et leur posture, les TSP peuvent rendre compte (observations et diagnostics) des réalités sociales concernant les problématiques impliquant la jeunesse.

3. Comprendre la jeunesse

La jeunesse est à la fois *production* et *reproduction* du monde social. Sous cette dynamique complexe, elle est liée à un contexte socio-historique et politique particulier : elle est en mutation permanente et en phase avec son temps. Dans une trajectoire de vie, la jeunesse est alors pensée comme une phase de construction identitaire, de découverte de valeurs et principes de vie, une étape de prise de risque, d'expérimentations, de différenciation face à ce qu'elle n'est pas en termes de classes d'âge – ici les enfants mais surtout les adultes –, c'est une phase d'affirmation. *Être jeune* dans notre société c'est faire preuve d'audace, d'innovation et de dynamisme ; caractéristiques ô combien valorisées et reconnues socialement. *Être jeune*, c'est appartenir à une classe d'âge moins bien représentée politiquement et avoir moins de poids dans les décisions qui « Nous » concernent. C'est par moment être « l'Autre » à intégrer, à responsabiliser, à autonomiser, à insérer, à adapter, à faire grandir.

La jeunesse est le risque d'appréhender et de vivre ses désirs. Les prises de risque sont alors considérées comme un facteur d'épanouissement de soi. C'est un jeu où se confronte « des jeunes » entre eux, face à « des adultes ». Un jeu important à jouer :

« La transgression est au cœur de l'adolescence en ce sens qu'à ce moment de l'existence est requestionné, sous différents modes, le rapport aux autres et donc plus précisément ce qui fonde le rapport aux autres : la Loi. L'adolescence n'est pas simplement superposable à la puberté dans la mesure de sa dimension institutionnelle : elle est un processus consistant en la recherche d'une place instituée hors du désir de la génération antérieure »²

La rue et ses espaces publics sont des lieux institués de socialisation : on s'y rencontre, on s'y croise, on se fait voir, on voit. Ils ont la propriété d'offrir le désordre nécessaire à l'intégration juvénile (intégration envers les groupes de pair et la société). Pour certain·e·s jeunes, la vie de la rue, avec l'appel au dépassement de limites qu'elle procure, représente une manière idéale d'expérimenter. Nous constatons clairement que les jeunes ont un besoin d'être ensemble, de se réunir, de partager conjointement des idées, des histoires, de se raconter. Cette dynamique sociale permet aux jeunes de développer leur sentiment de valorisation/reconnaissance et ainsi, de se construire en tant qu'individu appartenant à un collectif. L'image est à ce niveau déterminante : l'image que l'on a de soi-même, l'image que nous avons de l'autre, l'image que nous transmettons et celle que nous souhaiterions transmettre, l'image pour et en soi.

Sous cet angle, nous considérons que les problématiques juvéniles peuvent être à un moment donné liées à des phénomènes de rupture sociale ou de marginalisation. Tout comme tout individu, ces problématiques se matérialisent par de possibles carences affectives/éducatives, une faible estime/confiance en soi, une intolérance à la frustration, une peur de l'échec, des difficultés de concentration, d'expression et de communication ; autant de symptômes de possibles maux d'être ou d'une maladresse à se définir individuellement dans un monde où, bon gré, mal gré, la performance et la compétitivité sont reines.

² Mahy, J.-F. (1992). La transgression juvénile nécessaire au respect de la loi ? In S. Lesourd (dir.), *Adolescents dans la cité*, Ramonville – Saint-Agne, Érès, pp. 25-31.

Selon un rapport élaboré en mars 2020 à Genève concernant les besoins des jeunes de 15 à 25 ans³, les jeunes sont à considérer comme des acteurs-ressources. Ils et elles ne sont ni des victimes, ni une menace à la cohésion/ordre social-e. Le rapport met en exergue que la société, d'un point de vue général, doit permettre aux jeunes d'être jeune. Accepter la jeunesse, c'est accepter le changement et ne pas viser le conformisme envers un modèle et des normes dominantes instituées par le monde adulte. Ce rapport pose la question des raisons pour lesquelles les jeunes sont « dehors » et investissent l'espace public. La réponse qui s'y dégage est que les jeunes peuvent s'y rassembler, y être ensemble, socialiser et tout cela hors de la cellule familiale de base. Les amis deviennent une nouvelle famille et la rue représente un moyen privilégié d'entrer en contact avec les pairs et des autrui significatifs.

Nous proposons dès lors une lecture de la jeunesse qui s'éloigne de la binarité conventionnelle. Selon nous, il ne s'agit pas d'opposer des groupes de jeunes entre eux et de construire notre manière de voir le monde selon des dichotomies telles que les bons/mauvais, adaptés/inadaptés, désirables/indésirables ou encore sauvages/civilisés. Nous considérons que les phénomènes de marginalisation sont des processus complexes, se construisant petit à petit, à comprendre de manière globale, en fonction de la structure sociale. Alors, notre travail, en tant qu'Office de la jeunesse, consiste à mettre sur pied des actions de prévention pour et avec la jeunesse glandoise.

4. Du constat au diagnostic

Par leur fonction et leur posture, les TSP peuvent rendre compte (observations et diagnostics) des réalités sociales concernant les problématiques impliquant la jeunesse. C'est sous cette spécificité que nous avons engagé un travail dit de « médiation intergénérationnel » sur la question de la jeunesse. Or, qui dit « jeunesse » dit également son contraire, « l'âge adulte ». Ainsi, le public visé par notre action était l'ensemble de la population glandoise.

Les stands organisés ont permis de créer un dialogue avec les habitant-e-s touchés par les nuisances engendrées par les regroupements juvéniles, de comprendre certaines réalités et de mener un travail d'observations plus adapté aux spécificités des quartiers. Ainsi, en allant à la rencontre de la population de manière très inductive, nous avons recueilli une variété de récits, de discours et d'expériences particulières. En tout, 56 personnes se sont prêtées au jeu des discussions. Ces données nous permettent de viser une certaine représentativité de la population glandoise. Ici, c'est bien la qualité des données recueillies qui est recherchée. En nous focalisant de prime abord sur certaines particularités individuelles, nous visons par la suite à faire émerger des tendances plus générales, nous permettant de rendre compte de quelques constats.

4.1 Constats de base suite aux échanges avec les habitant-e-s

Le quartier de la gare représente un lieu de socialisation significatif pour de nombreux groupes d'adolescent-e-s. « Voir et être vu-e » nous rapportait l'un d'entre eux. Or, étant un lieu de passage pour l'ensemble de la population, les comportements jugés inadaptés et les vestiges d'une certaine incivilité (littering et déprédations) sont également davantage visibles. Dans une moindre mesure, cette même dynamique s'est installée à Cité-Ouest. Les places de jeux et les préaux des établissements scolaires sont

³ Ville de Genève (2020). *Besoins des jeunes de 15 à 25 ans. Enjeux et perspectives*. Genève : document interne.

des emplacements investis par le public-cible. Lors de l'été 2020, plusieurs groupes de jeunes, composés parfois d'une cinquantaine de personnes, sans alternative notable en raison des circonstances, y ont pris place. Ces regroupements informels ont eu lieu plus particulièrement de nuit et à proximité des habitations, générant des nuisances sonores. Des déprédations du mobilier urbain ont également été commises lors de ces rassemblements, ainsi que des bouteilles cassées et jetées dans l'espace public.

Quelques personnes rencontrées nous ont fait part d'un sentiment d'insécurité liée à la jeunesse ; sentiment peu précis mais néanmoins faisant ressortir l'idée que « les jeunes troubleurs d'ordre » ne seraient pas responsabilisés de leurs actes délictueux. Des sanctions ne seraient donc pas posées et une impunité serait alors de mise. À ce propos, nous avons été abordés par une dame nous faisant part de son questionnement quant à notre présence et manifestement ne comprenant pas notre fonction. Selon elle, les TSP auraient été plus utile tard dans la nuit afin d'éviter que son fils subisse une agression physique par un jeune à la gare. Outre cette anecdote, quelques adultes rencontrés nous expliquent que les problèmes juvéniles trouvent leur source dans les lacunes éducatives : les parents ne seraient suffisamment attentifs et s'illustreraient par leur laxisme.

Dans le quartier de Mauverney, les habitant·e·s nous ont davantage affirmé le comportement négatif de certains jeunes : « Il faudrait que ces jeunes soient conscients de leurs actes, et du désagrément que cela peut causer aux autres. Il serait nécessaire de les sensibiliser au littering et au bon comportement dès la scolarité obligatoire » nous a confié l'une de nos interlocutrices. Nous relevons que les résidences impactées, dans la zone de Mauverney, sont celles situées face au terrain de foot. Toutefois, plusieurs habitant·e·s évoquent que le quartier est plus calme depuis une année. Sous ce registre, une dame nous relate que certains jeunes écoutent de la musique durant la journée dans l'espace public et que cela n'est pas dérangeant en soi – seules les paroles des chansons, parfois « trop explicites » peuvent perturber.

D'autre part, de nombreux habitant·e·s nous disent qu'il n'y a pas suffisamment de lieux ouverts et disponibles dans l'espace public pour les jeunes, même hors période de crise sanitaire⁴. Un monsieur habitant à Cité-Ouest nous dit : « le centre de loisirs est trop excentré de la ville. J'ai de la peine à laisser mon enfant de 11 ans traverser toute la ville pour se rendre à Montoly ». Quelques propositions sont dès lors ressorties : disco-mobile permettant aux jeunes des alentours, d'autres villes et villages, de venir à Gland pour se rencontrer, événements rassembleurs pour l'ensemble de la jeunesse, d'autres zones de rencontres formelles.

D'un point de vue général, la perception de la jeunesse des habitant·e·s rencontré·e·s est positive. Les stands de médiation sociale ont été bien accueilli autant par les jeunes que par la population adulte. Les échanges ont été riches et constructifs, loin des invectives retranscrites sur les réseaux sociaux. En ce sens, ils ont constitué un premier espace de dialogue et de rencontre avec les habitant·e·s sur cette thématique. Nous observons que les stands ont eu pour effet d'apaiser les tensions naissantes. Il conviendrait également de souligner que les personnes les plus véhémentes publiquement ne s'y sont pas investis. Notons finalement que de nombreuses personnes seraient ouvertes à participer à une soirée de discussion avec un groupe de jeunes.

⁴ Ce constat est également retranscrit dans l'étude menée par Jacqueline Wosinski (2005) intitulé *Besoins et ressources des adolescents de Gland*.

4.2 Diagnostic : analyse des constats

Sous un angle général, nos observations de terrain mènent à un diagnostic concernant les besoins du public des 12-25 ans. Les stands ont donc permis un recueil de données plus conséquent concernant les pratiques sociales juvéniles au sein de l'espace public.

Premièrement (diagnostic 1), nous mettons en exergue qu'il y a un sentiment de manque d'*espace symbolique*, permettant la socialisation et destiné à notre public-cible, au sein de l'espace public. Sans évoquer les caractères comportementaux posant problèmes, les regroupements de jeunes se font dans des zones dites « inappropriées » car ces différents espaces ne sont pas conçus pour de tels rassemblements. Dès lors, ces pratiques se trouvent être transgressives en raison d'une occupation de lieux à proximité de résidences, situées dans une cour d'un lieu de culte ou d'un lieu de vie pour personnes âgées par exemple, réservés aux enfants (place de jeux) ou restreints par l'attribution d'horaires d'ouverture et surveillés par des agents de sécurité (Cour du Collège de Grand-Champ – jusqu'à 22h, par exemple). En somme, les *jeunes* ont le sentiment de ne pas avoir une place dans l'espace public leur étant formellement destinée, où ils et elles peuvent se réunir en toute conformité sociale. L'ensemble des espaces publics ou privés sont destinés à des fins particuliers.

Deuxièmement (diagnostic 2), nous observons chaque année que durant les mois de printemps/été, l'investissement de ces espaces communs à la population se fait grandissant. Les conduites à risque de certain-e-s jeunes sont dès lors davantage visibles, ce qui hypothétiquement accroît le sentiment d'insécurité de la population. Ces comportements déviants se matérialisent par des déprédations et diverses nuisances. Elles ont comme vecteur les dynamiques de groupe, les problématiques de vulnérabilité et fonctionne par moment comme des rites de passage dans les trajectoires des jeunes. Or, les actes transgressifs remarquables sont l'œuvre d'une minorité.

Troisièmement (diagnostic 3), l'image de certains groupes de jeunes faisant preuve d'actes transgressifs au sein de l'espace public, se positionnant donc dans la marge, façonne les représentations de la jeunesse et renforce les discours négatifs au sein de la population. Ces actes sont perçus comme non-sanctionnés, ce qui participe au développement d'un sentiment d'impuissance chez certain-e-s habitant-e-s. En réponse à ce sentiment d'impuissance viennent les explications reposant sur des logiques de responsabilités individuelles, telles que « la faute est aux parents qui ne les ont pas bien éduqués » (déficit éducationnel parental), « la police ne fait pas bien son travail, faisons justice nous-mêmes et augmentons la surveillance-vidéo » (logique de la tolérance zéro) ou encore « ces jeunes ne sont pas bien insérés professionnellement et psychologiquement faibles » (logique de la responsabilité individuelle). Notre logique consiste à questionner les pratiques sociales juvéniles et de porter une attention particulière aux dimensions structurelles de typo méso-social (relations « communes – habitant-e-s »).

Finalement (diagnostic 4), nous nous apercevons qu'au-delà de la question du respect des jeunes envers les adultes, il existe dans les différents discours la question de la tolérance des adultes envers les jeunes. La notion de *respect* évoque un mouvement unilatéral dans les rapports intergénérationnels (jeune-adulte) : c'est uniquement au jeune de respecter l'adulte et d'adopter les normes établies sans les remettre en question ; faute de cela, il sera mis en marge et considéré comme hors-normes. Elle souligne un principe d'hétéronomie (la logique de son action se puise hors d'elle-même, uniquement

dans les règles de société). La tolérance quant à elle précise l'autonomie. Ici, l'adulte occupe une position de compréhension, d'ouverture et d'auto-critique permettant le développement de l'agir indépendant, en cohérence avec la liberté de chacun·e. Le maintien et le renforcement de la cohésion sociale est un travail permanent. Les conditions-cadres d'une telle entreprise sont fournies par les services communaux se prêtant au collectif.

5. Pistes d'intervention

La prévention actuelle se reflète au succès très contemporain de la notion d'insécurité. Il est question ici d'agir sur des faits par définition non avérés, en identifiant des dangers, mais aussi en calculant des risques. Les frontières entre protection et prévention sont dès lors perméables : la prévention a pour vocation de protéger l'intégrité des individus par des actions ciblées concernant des risques potentiels⁵. Face à certaines pratiques juvéniles de la rue, les dispositifs de prévention et de répression permettent à chacun·e de « jouer le jeu » : les actes répréhensibles sont à sanctionner ; la sanction vient par essence porter une conséquence à un acte commis. Opposer la prévention à la répression n'est pas opportun. La répression est la « gestion de l'urgence »⁶. Face à un délit commis, il faut le faire cesser, interpeller son auteur, puis le juger. La répression ne fait pas débat. La prévention quant à elle n'est pas une alternative à la répression. Elle se situe sous une autre temporalité et possède d'autres objectifs : elle n'agit pas sur l'urgence mais part d'un diagnostic permettant d'identifier les causes d'un problème et ainsi d'agir de façon cohérente.

En phase avec nos interventions actuelles et à la suite du diagnostic élaboré ci-dessus, nos objectifs sont de continuer à promouvoir et soutenir les projets émanant de(s) jeunesse(s) (axe participation), tout en accompagnant les jeunes en situation de vulnérabilité par une dynamique de libre-adhésion (axe prévention). Nous visons également à construire nos interventions sur la base des dynamiques de quartier s'étant créées à Gland ces dernières années. Notons que la Commune de Gland connaît une croissance démographique importante qui la place comme l'une des villes les plus jeunes de Suisse. L'Office de la jeunesse reste très attentif à l'évolution de certains groupes de jeunes et aux différentes dynamiques collectives. Une minorité de jeunes ont des comportements déviants et peinent à trouver leur place au sein de la Commune, ce qui peut générer chez certain·e·s un sentiment d'exclusion et de défiance vis-à-vis des autorités et de l'adulte.

Nos propositions concrètes sont :

- Actions de prévention par l'organisation de soirée à thème à la Pépinière (approche collective)
- Présence des TSP sur l'espace public (travail de rue, approche de proximité)
- Accompagnement de jeunes dans des démarches administratives, familiales ou personnelles (approche individuelle)
- Accompagnement de projets collectifs – intégration d'un maximum de jeunes dans la réalisation de projets socioculturels renforçant la cohésion sociale (approche collective)
- Communication régulière dans les médias à propos de différentes thématiques concernant les jeunes (visibilité externe)

⁵ Chauvière, M. (2007). Prévention et action sociale. In *VST - Vie sociale et traitements, revue des CEMEA*, 94(2), 20-29.

⁶ Mucchielli, L. (2010). Répression/prévention : sortir d'un faux antagonisme. In *Après-demain*, 16, 35-38.

Brièvement, en termes de moyens, nous comptons sur notre partenariat avec le Centre de rencontre et de loisirs de Gland (CRL), le Parlement des jeunes de Gland (PJG) et nos collaborations à l'interne, notamment entre les TSP et les conseillères école-famille et conseillère en insertion socio-professionnelle.

Voici quelques descriptifs de projets actuels et à venir :

1) Le triporteur

Le triporteur sera un outil de prévention et d'animation mobile de proximité. Il permettra aux TSP d'avoir des temps formalisés dans différents lieux où se réunissent les jeunes en journée et de fabriquer des *espaces symboliques* au sein de l'espace public. Par ce projet, les TSP auront un prétexte pour simplifier la rencontre et ainsi entrer en contact avec les jeunes. Un tel outil amènera à la construction de projets collectifs et/ou individuels. Le fait d'être présent·e·s et disponibles là où les jeunes se trouvent, et se retrouvent, demeure un moyen efficace de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives ou même transgressives allant dans le sens de la déprédation ou des violences. La présence des professionnel·le·s sur ces espaces permettent une régulation des relations par un travail éducatif auprès des jeunes, tout en créant un cadre permettant de canaliser ses énergies de façon positive. À l'intérieur de la boîte du triporteur, du matériel de prévention sera accessible (divers flyers et communiqués de structures partenaires, éco-box, préservatifs, etc.). Le triporteur permettra la création d'espace d'expression par la participation volontaire et la notion d'accueil libre au sein de l'espace public. Ce projet sera mené conjointement aux animateur·trice·s du CRL. À terme, nous pourrions questionner l'investissement d'un lieu (centre) de loisirs pour la jeunesse à la gare et la création de *zones publiques de rencontres pour jeunes* (en reflet au projet d'aménagement de la cour de la Pépinière et de l'Église). Le projet démarrerait en janvier 2021 avec la construction et la décoration de la boîte d'animation ainsi que du triporteur. Il se terminerait début avril 2021. Pour que ce dernier puisse se réaliser, des jeunes ont été mobilisés afin de créer le futur triporteur.

Finalité :

Créer d'*espaces symboliques* au sein de l'espace public pour que des groupes de jeunes puissent se réunir en présence d'un·e TSP (réponse à « diagnostic 1 ») ; développer un outil de travail social de proximité sous une approche préventive (réponse à « diagnostic 2 ») ; aller où les jeunes se trouvent et intervenir dans les interstices « normalité/marge » (réponse à « diagnostic 3 ») ; et réguler les relations intergénérationnelles dans l'espace public (réponse à « diagnostic 4 »).

Objectifs :

Création et mise en place d'un triporteur et développement d'animation de rue dans les quartiers (Gare, Cité-Ouest/Grand-Champ, Mauverney et Eikenott) de Gland dans un esprit d'itinérance.

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant·e·s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Début du projet :

Janvier 2021 (projet à long-terme)

Partenaires :

CRL et PJG

2) Les ateliers prévention

Les TSP mettront en place des « Journées préventives » sur diverses thématiques (sexualité, rapports sociaux de sexe, endettement, etc.) à la Pépinière. Ces dernières seront traitées sur la base de la réalité des jeunes. C'est un moyen efficace de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violence ou passage à l'acte. En ce sens, notre mission est de prévenir certains comportements à risque. L'un des objectifs est notamment de soutenir et d'encourager la mise en place d'actions préventives par les jeunes. Les thématiques seront abordées avec des valeurs telles que la confidentialité et le non-jugement. Les TSP collaboreront avec des professionnel-le-s du réseau préventif (Cipret, Profa, la commission littering de la Ville de Gland, FVA), ainsi qu'avec le PJG et l'ensemble du Groupe de travail jeunesse. Ces journées préventives seront mises en place à partir de février 2021. Afin de réaliser des échanges et des discussions avec les jeunes, nous avons imaginé divers supports et interventions : diffusion de films sur des thématiques, intervention de professionnel-le-s engagé-e-s dans les thématiques en question, utilisation du triporteur, mise en place de supports au sein de la Pépinière, mise en place de stands de prévention lors de manifestation.

Finalité :

Créer des espaces d'échanges pour et par la jeunesse (réponse à « diagnostic 1 ») ; prévenir les conduites à risque juvéniles (réponse à « diagnostic 2 ») ; et mettre en exergue les problématiques juvéniles et apporter des propositions de résolutions (réponse à « diagnostic 3 »).

Objectifs :

Organisation et animation d'ateliers préventifs

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant-e-s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Début du projet :

Février 2021 (projet à long-terme)

Partenaires :

L'ensemble des professionnel-le-s lié-e-s au Service de l'enfance et de la jeunesse ; Cipret ; Profa ; Commission littering, FVA ; Stop Suicide ; SPJ ; CVAJ.

3) Le projet audio-visuel

Le projet audio-visuel consiste à soutenir un collectif formé par une quarantaine de jeunes entre 15 et 25 ans dans l'élaboration de courts et moyens-métrages (fiction) et d'émissions à vocation journalistique/auto-biographique. Nous concevons ce projet comme un outil pour amplifier notre travail de prévention auprès du public-cible : l'idée est de proposer aux jeunes participant-e-s de réfléchir à leur mode de vie et leur quotidien, de questionner leurs représentations et de communiquer à ce propos à une large échelle régionale (prise de contact avec NRTV). L'optique est d'aboutir à un produit final de

qualité, visuellement parlant et diffusable, fuyant les représentations négatives sur la jeunesse. En somme, un produit permettant la liberté de l'expression artistique et rendant les jeunes fiers de leur travail. Ce projet aura pour but de valoriser les apprentissages informels. Les jeunes qui s'engagent dans ces activités acquerront autant des compétences sociales (posture dans un équipe de travail, respect des horaires, aptitude à écouter et à faire valoir ses positions, gestion de la frustration, apprentissage de la mise en commun, inscription dans un projet de moyenne à longue durée, etc.) que des compétences techniques (écriture d'un script, techniques de tournage, jeux d'acteur, production, promotion d'un produit filmographique, etc.). Sur ce plan, nous projetons de collaborer avec des professionnels qualifiés de l'audio-visuel, dont l'Office de la communication. Le projet Sitcom pourra impulser des espaces d'expression, des rêves, des idées de carrière et être pourquoi pas un tremplin.

Finalité :

Créer des espaces d'échanges/rencontres pour et par la jeunesse (réponse à « diagnostic 1 ») ; développer un cadre permettant l'émergence de la créativité et de l'esprit citoyen (réponse à « diagnostic 2 ») ; valoriser l'image de la jeunesse et mettre en exergue les problématiques juvéniles par les jeunes (réponse à « diagnostic 3 ») ; être visible de manière positive (réponse à « diagnostic 4 »).

Objectifs :

Conceptualisation, organisation et animation d'un projet d'émission audio-visuelle à diffuser sur les réseaux sociaux (ou NRTV)

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant-e-s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Début du projet :

En cours depuis janvier 2020 (projet à moyen-long terme)⁷

Partenaires :

Office de la communication, NRTV et divers-e-s professionnel-le-s du domaine audio-visuel

4) *Les activités du CRL*

Le CRL élabore et concrétise un projet d'animation socioculturelle ouvert sur la Ville, répondant aux besoins du public-cible en termes de loisirs, de lieux de rencontre et de pratiques sociales et culturelles. Par l'accueil libre, ils offrent un temps et un espace convivial de détente, de rencontres et de discussion pour les jeunes, sous le regard bienveillant des animateur-trice-s. Il permet le partage et l'échange autour d'une musique ou d'un jeu. Il favorise la négociation et l'organisation. Cet *espace symbolique* dédié à la jeunesse permet d'expérimenter les marges nécessaires à la socialisation. C'est un temps suspendu pendant lequel les idées foisonnent et les projets prennent vie. Les animateur-trice-s sont garant-e-s de la dimension participative de l'accueil libre. Sous ces principes, le CRL élabore des activités et des projets préventifs/citoyens avec et pour les jeunes, sous forme d'ateliers concernant divers thèmes tels que l'usage des réseaux sociaux et la propagation des images à caractère sexuel, la

⁷ La crise sanitaire ne permet pas de fournir un calendrier précis. Toutefois, des projets visuels pilotes devraient voir le jour à partir de janvier 2021.

consommation de substances addictives et les conduites à risque concernant le jeu, l'usage de la violence verbale et physique et la sexualité. La collaboration avec les travailleur·euse·s sociaux·ales de l'Office de la jeunesse est un point d'ancrage pour le développement de ces projets.

Finalité :

Promouvoir la culture, le sport et les loisirs auprès du public jeunes (réponse à « diagnostic 1 et 2 ») ; créer et renforcer la relation de confiance avec le public-cible (réponse à « diagnostic 1 et 2 ») ; développer la citoyenneté juvénile (réponse à « diagnostic 3 ») ; développer le lien avec les parents (réponse à « diagnostic 3 »).

Objectifs :

Organisation d'un accueil libre ; développement de projets ouverts sur la Ville ; organisation et animation de cours divers ; organisation d'activités découvertes extérieures ; animation du Relax'Resto ; participer aux différentes manifestations communales liées à la jeunesse ; et proposer des activités/projets préventifs et citoyens sous forme d'ateliers

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant·e·s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Partenaires :

L'ensemble des professionnel·le·s lié·e·s au Service de l'enfance et de la jeunesse et le PJG.

5) Le soutien à la parentalité

La question du soutien à la parentalité est une thématique centrale pour l'Office de la jeunesse. Elle est promue par les conseillères école-famille dans le cadre des établissements scolaires de Gland. Néanmoins, nous constatons qu'il y a des lacunes au niveau du dispositif social régional pour les parents de jeunes entre 16 et 25 ans. Nous sommes actuellement en réflexion sur les modalités de concrétisation d'un tel projet qui viserait non pas à réparer les « déficits éducationnels » de certains parents, mais à créer un cadre propice à l'échange et à l'écoute où des informations et conseils pourront être transmis.

Finalité :

Proposer des espaces de régulation des relations intergénérationnelles (réponse à « diagnostic 4 »).

Objectifs :

Organisation de tables rondes (conférences et autres) et d'espaces d'échanges/convivialité autour de thématiques liées à la parentalité (accessibles à tous et toutes mais destinés aux parents de jeunes entre 16 et 25 ans).

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant·e·s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Début du projet :

Novembre 2020 (conceptualisation)
Mars-Avril 2021 (phase de mise en œuvre)
Octobre 2021 (phase évaluative)

Partenaires :

APE, Conseillères école-famille, Office de l'enfance et divers-e-s professionnel-le-s lié-e-s aux thématiques abordées

6) La création d'un espace d'accueil pour les 16-18 ans par le PJG et les TSP

Sous l'impulsion du PJG, le Salon de quartier, espace d'accueil du bureau du PJG, accueillera le public des 16-25 ans en fonction d'un plan de protection élaboré avec le soutien de la Commune. Cet espace fonctionnera tel un accueil-libre dans des circonstances sanitaires plus favorables. Nous souhaitons modeler ce projet avec le CRL. Par ailleurs, les TSP ont développé un cadre permettant l'émergence de leaders positifs. Ces derniers ont relayé par la voie d'une pétition leur demande d'espace de socialisation au PJG et au CRL.

Finalité :

Conjointement au PJG, créer un *espace symbolique* au sein de la Pépinière pour que des groupes de jeunes puissent se réunir en présence d'un-e TSP (réponse à « diagnostic 1 ») ; développer un travail de prévention auprès de la jeunesse (réponse à « diagnostic 2 ») ; questionner et mettre à jour les pratiques socioculturelles juvéniles (réponse à « diagnostic 3 »).

Objectifs :

Extension des horaires d'ouverture du Salon de quartier et admission des 16-18 ans, en présences des TSP et du CRL⁸

Critères d'évaluation : quantitatifs (nombre de participant-e-s) et qualitatifs (liens avec les finalités – observation de l'impact de l'action)

Début du projet :

En cours (projet à long-terme)

Partenaires :

CRL et PJG

Conclusion

En alignement à la politique de la jeunesse du Canton de Vaud et de la Ville de Gland, le travail de prévention que nous effectuons s'efforce de considérer la place sociale de la jeunesse dans les affaires de la Cité. Une part importante de notre mission est de travailler sur les représentations des jeunes à l'*interne* mais également à l'*externe* des groupes juvéniles : comment les jeunes se voient eux-mêmes

⁸ Nous tenons compte de l'augmentation de l'effectif professionnel du CRL à partir de 2021.

et comment sont-ils perçus par la population adulte ? Nous souhaitons par nos actions mettre en exergue les dimensions positives, créatives et citoyennes qui composent cette classe d'âge. Notre leitmotiv est de faire parler d'elle avec ses propres mots, d'exposer ses cultures, ses manières de faire le monde. L'enjeu majeur se situe dans l'appropriation respectueuse des jeunes de leur espace de vie mais également dans la tolérance des adultes envers les jeunes. Pour cela, nous avons à cœur de créer des conditions-cadres pour l'exercice d'une citoyenneté active.

Plan de communication

Mardi 3 novembre : Présentation du rapport et échange avec le SPOP et la gendarmerie

Lundi 9 novembre : Présentation et demande de validation à la Municipalité

Mercredi 11 novembre : 1) rédaction d'un article de présentation (synthèse) dans le Gland Cité ; 2) transmission d'un communiqué de presse à La Côte hebdo, 24heures, 20minutes et NRTV.

À partir du jeudi 12 novembre : mise en ligne du document sur le site internet de la Ville de Gland

Diagnostic et projets d'intervention Office jeunesse – octobre 2020

Schéma explicatif

